RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 24559
Numéro SIREN : 843 015 769
Nom ou dénomination : ABARINES Invest

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt 100448

ABARINES INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 1 place de Wagram, 75017 PARIS
843 015 769 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution du renouvellement du mandat du président

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, prend acte du renouvellement du mandat de Monsieur Tristan PALUEL-MARMONT en tant que Président.

Son mandat est renouvelé pour une durée de 3 ans et prendra fin lors de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Tristan PALUEL-MARMONT

ABARINES INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 1 place de Wagram, 75017 PARIS
843 015 769 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution du renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, prend acte du renouvellement du mandat des membres du Conseils d'Administration.

En conséquence, le mandat de Madame Anne-Cybelle GAFFINEL, Monsieur Augustin PALUEL-MARMONT et Madame Clémence PENICAUT est renouvelé pour une durée de 3 ans et prendra fin lors de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Tristan PALUEL-MARMONT